



Direction de l'Aménagement du Territoire
Dossier suivi par : Diara LEPELTIER

N/Réf. : 2026 - 26002639 /DL

☎ 0262 42 86 55

Le Port, le 13 AVR. 2026

Monsieur le Maire

Commune de la Possession
92 Rue Waldeck-Rochet
BP 92
97419 La Possession

AR: 20260215602164

À l'attention de :
Monsieur Cyril Hoarau

Objet : Notification de la délibération arrêtant le projet de la révision allégée n°3 du PLU, de la délibération constatant l'absence d'évaluation environnementale et du dossier de révision allégée n°3.

Monsieur le Maire,

La Ville de La Possession a engagé, par délibération en date du 13 février 2023, la révision allégée n°3 de son Plan Local d'Urbanisme.

Cette procédure a pour objet l'application d'un jugement du tribunal administratif vous enjoignant à modifier un zonage sur la ZAC Cœur de Ville (ouverture à l'urbanisation de la parcelle BR 202 classée jusque-là en zone agricole).

Par courrier reçu en date du 20 janvier 2026, nous avons été notifiés des documents cités en objet.

Nous prenons acte de ces notifications et nous vous informons que la Ville du Port n'a pas de remarques particulières à formuler dans le cadre de cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Enregistré le :		14 AVR. 2026		
T	CT	26002221	T	CT
D.G.S		Pôle Aménagement	X	
D.G.A Technique		Police Municipale		
D.G.A Epanouissement		Communication		
D.G.A Moyens		Cabinet		X
Pôle Education		CCAS		
Pôle Ressources		CDE		
T=Traitement		CT= CO Traitement		